Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600974-20260402-2026_30-DE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 2 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 26

Étaient présents :
M. LE CALVE Pascal, Mme BONNEC Katia, M. KERVADEC Hervé, Mme PUREN Isabelle, M. MAHO Thierry, Mme JACOB Marina, M. JOSSE Sylvain, Mme SIMON Julie, M. BOUCHARD Clément, Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne, M. ROLLAND Jérôme, Mme LE LIBOUX Leslie, M. TUAL Matthieu, Mme LEMEL Evelyne, M. COSTA Sébastien, Mme STEPHANT Sabrina, Mme LE NEILLON Catherine, M. COLLET Boris, Mme BERTUZZI Jessica, M. LEROUX Mathis, Mme KERVADEC Héloïse, M. MURAILLE Arnaud, M. MALLET Patrick, Mme GAGNON Béatrice, M. LE ROCH Freddy, Mme DURIEZ Christine.

Avaient donné pouvoir :
M. BUCHER Aurélien a donné pouvoir à Mme BONNEC Katia.

Mme LEMEL Evelyne a été désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET
2026-30	**Demande d'une subvention au titre du programme national Ponts « travaux » pour le remplacement du pont de Plusquen.**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le pont de Plusquen a fait l'objet d'un diagnostic le 12 septembre 2023.

Le pont appartenant aux communes de Landévant et de Landaul, une convention a été signée entre les deux communes le 6 février 2026.

Une mission de maîtrise d'œuvre pour proposer une synthèse des désordres, une solution de travaux, un phasage et une estimation a été attribuée à la société EON Ingénieur Conseil pour un montant de 2 200,00 € hors taxes le 23 janvier 2026.

Cette étude prévoit un coût de remplacement du pont pour un montant de 261 183,30 € hors taxes. A cela, il faut prévoir une mission de maîtrise d'œuvre estimée à 30 000,00 € hors taxes et des études diverses (relevé du géomètre, études géotechniques…) estimées à 10 000,00 € hors taxes. Le coût total de l'opération est estimé à 301 183,30 € hors taxes.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600974-20260402-2026_30-DE

Il est possible, jusqu'au 30 juin 2026, de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre du programme national ponts « travaux ». Le montant de l'aide est de 60 % de la dépense.

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver le plan de financement suivant :

- Etat – programme national pont « travaux » : 180 709,98 € ;
- Landévant : 60 236,66 €
- Landaul : 60 236.66 €
- TOTAL : 301 183.30 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le projet de remplacement du Pont de Plusquen ;
- Approuve le plan de financement de remplacement du Pont de Plusquen ;
- Sollicite les services de l'Etat au titre du programme national pont « travaux » pour demander une subvention de 180 709,98 € ;
- Autorise le Maire ou son représentant à signer au nom de la commune tous actes destinés à assurer l'exécution de la présente délibération, ainsi que tous documents qui en seraient le préalable ou la conséquence, et notamment à solliciter toutes autorisations administratives.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

